VIA FORMATION

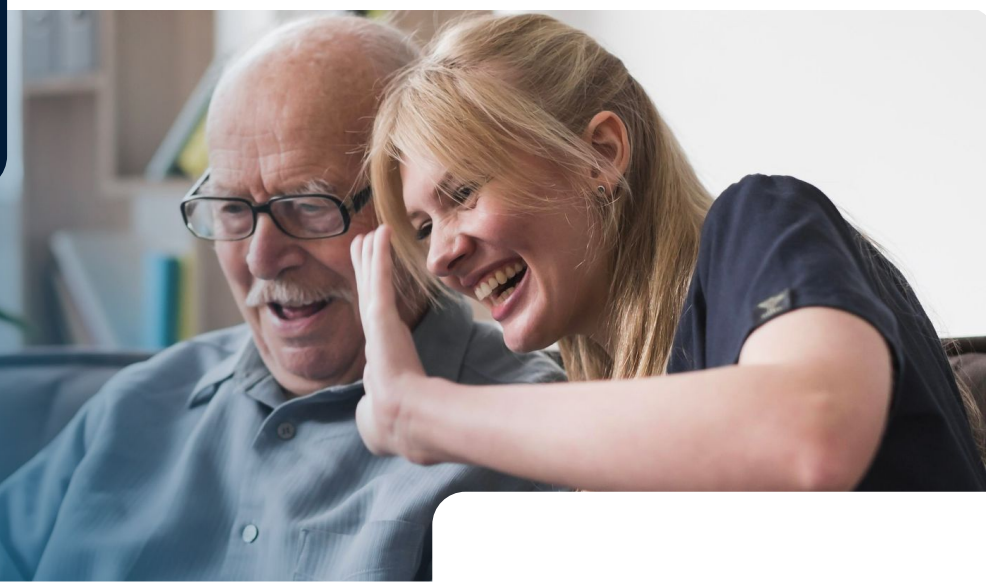

SERVICES À LA PERSONNE

TITRE PROFESSIONNEL ASSISTANT(E) MATERNEL(LE) GARDE D'ENFANTS AU DOMICILE

NIVEAU 3

Code RNCP 37795 ET NSF 330t

DURÉE

DATES DE FORMATION

LIEU DE LA FORMATION

MODALITÉS & DÉLAIS D'ACCÈS

- Des dates d'information collective sont planifiées en amont de l'action de formation :
- Des tests de positionnement et un entretien permettent de vérifier l'accès à la formation
- Des entrées par module sont possibles tout au long de la formation

TARIFS

- Pour les demandeurs d'emploi, prise en charge totale sous réserve d'un financement public
- Pour les salariés et alternants, prise en charge des frais de formation par l'entreprise et l'OPCO dont elle relève

PRÉSENTATION

L'assistant(e) maternel(le) - garde d'enfants à domicile est un professionnel de la petite enfance pouvant accueillir à son domicile, dans une maison d'assistant maternel ou au domicile de son employeur jusqu'à quatre enfants mineurs.

« Garder plusieurs enfants suppose nécessairement une relation personnalisée... l'écoute, le respect des habitudes et des pratiques culturelles des familles, ... Adapter sa communication et conduire des activités d'éveil et éducatives, en fonction du développement de chaque enfant, demande alors une compétence accomplie. »

PUBLIC

- Demandeurs d'emploi ou non de +16 ans
- Publics jeunes et adultes avec une motivation à se projeter et à construire un projet professionnel dans les métiers des Services à la Personne

PRÉREQUIS

- Projet professionnel validé dans le domaine paramédical (15 jours d'expérience dans le domaine)
- Aptitudes physiques : capacité à travailler en station debout prolongée, capacité à porter des charges
- Maîtrise des calculs de base en mathématiques
- Maîtrise de la lecture (compréhension d'un texte simple) et l'écriture (rédaction de phrase simple)
- Bases de l'outil informatique
- Sens du relationnel

OBJECTIFS

- Accompagner les personnes fragilisées
- Réaliser l'entretien courant du logement
- Assurer la garde de jeunes enfants ou d'enfants scolarisés
- Intervenir auprès de personnes en situation de handicap vivant à domicile

GROUPE IRFA FORMATION | VIA FORMATION | FRANCE compétences CERTIFICATION | Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONTENUS

CCP1: Gestion de son activité professionnelle auprès de particuliers employeurs

- **Module 1 :** Construire son activité professionnelle en toute autonomie dans le secteur spécifique de l'emploi
- **Module 2 :** Consolider son activité professionnelle en toute autonomie auprès des particuliers employeurs en veillant aux évolutions des métiers du secteur et affirmer son identité professionnelle
- **Module 3 :** Maintenir les relations de travail favorables avec les particuliers employeurs
- **Module 4 :** Adapter la proposition de son intervention aux évolutions de situations

CCP 2 : Prévention et sécurité de son activité professionnelle au domicile du particulier employeur

- **Module 1 :** Prévenir les risques professionnels liés à son activité dans le secteur des particuliers employeurs
- **Module 2 :** Prévenir les risques domestiques dans le secteur spécifique des particuliers employeurs
- **Module 3 :** Ajuster les actions d'amélioration à la situation de travail et aux particuliers employeurs afin de prévenir les risques de façon adéquate
- **Module 4 :** Être autonome dans l'identification des risques professionnels et domestiques et dans la mise en place des actions de prévention

CCP 3 : Entretien du domicile et du linge : pratiques éco-responsables

- **Module 1 :** Entretenir le domicile en appliquant les protocoles et les techniques d'entretien et en sensibilisant les particuliers employeurs aux pratiques éco-responsables
- **Module 2 :** Entretenir le linge
- **Module 3 :** Ajuster les pratiques d'entretien du domicile et du linge
- **Module 4 :** Être autonome dans l'entretien du domicile et du linge

CCP 3 : Projet d'accueil et accompagnement personnalisé de l'enfant

- **Module 1 :** Proposer en toute autonomie un cadre d'accueil des enfants dans le secteur spécifique de l'emploi entre particuliers en définissant le projet d'accueil
- **Module 2 :** Définir avec les parents un accompagnement personnalisé en prenant en compte les besoins de l'enfant
- **Module 3 :** Faire évoluer l'accompagnement personnalisé en communiquant avec l'entourage de l'enfant
- **Module 4 :** S'adapter à la situation et à son évolution

Retrouvez la suite des compétences sur www.viaformation.fr

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Les méthodes actives sont privilégiées et les situations pédagogiques diversifiées : atelier collectif, atelier individualisé, projet fédérateur, ressources numériques, formation en situation réelle, études de cas, formation individualisée, en présentiel, en distanciel, en mixte, micro-learning….

POLITIQUE HANDICAP

- Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap
- Nos sites sont accessibles aux personnes à mobilité réduite
- Nos référents handicap vous accompagnent pour adapter les moyens à la réussite de votre formation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluations à l'entrée en formation :

- Présentation de la formation en information collective
- Tests de positionnement
- Entretien individuel

Évaluations planifiées tout au long de la formation :

- Évaluations formatives
- Évaluations sommatives

Évaluations finales :

- Attestation de compétences
- Passage du titre suivant les modalités du Référentiel Emploi Activité Compétences